



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 6 mai 2021 — N° 188

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 41.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre un hommage posthume à M. Steve Gosselin pour son engagement bénévole dans le milieu sportif estrien.

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale de la santé mentale.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de saluer le retour au statut d'établissement d'enseignement universitaire pour le Collège militaire royal de Saint-Jean.

Mme David (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration afin de féliciter Mme Anastasiia Bereza et M. David Tremblay, lauréats de la finale régionale de Secondaire en spectacle.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner la tenue d'un concours virtuel par le Festival des arts de Mascouche.

6 mai 2021

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de déplorer la fermeture de la boutique Dollar Ronald.

Mme IsaBelle (Huntingdon) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats du Gala Agristars de la circonscription de Huntingdon.

M. Chassin (Saint-Jérôme) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe du Théâtre Gilles-Vigneault, lauréate du prix J'aime mon public.

Mme Boutin (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner le travail des organismes de soutien en santé mentale de la circonscription de Jean-Talon.

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de féliciter l'école Marcel-Vaillancourt pour son programme d'arts-études en musique.

À 9 h 53, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

6 mai 2021

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Nadeau-Dubois (Gouin) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 798 Loi conférant au salarié un droit à une « pause-vaccin » pour se faire vacciner contre la COVID-19

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **974** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 798.

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, dépose :

L'Entente administrative de gestion entre la Société du Plan Nord et le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

(Dépôt n° 2528-20210506)

6 mai 2021

Puis, au nom de Mme Proulx, ministre du Tourisme, il dépose :

L'entente administrative de gestion entre la Société du Plan Nord et la ministre du Tourisme.

(Dépôt n° 2529-20210506)

Enfin, il dépose :

Les réponses aux questions écrites n° 189, 190, 191 et 192 concernant le Plan d'action pour assurer l'équité fiscale du gouvernement et le plan de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, inscrites au *Feuilleton et préavis* du 9 février 2021 par M. Marissal (Rosemont);

(Dépôt n° 2530-20210506)

La réponse à la question écrite n° 223 concernant la Sûreté du Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 30 mars 2021 par M. Ouellette (Chomedey);

(Dépôt n° 2531-20210506)

La réponse à la question écrite n° 224 concernant l'application du palier d'alerte dans certaines MRC de l'ouest de la région du Bas-Saint-Laurent, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 30 mars 2021 par M. LeBel (Rimouski);

(Dépôt n° 2532-20210506)

La réponse à la question écrite n° 230 concernant la mise en place d'un projet pilote dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine visant la mise en œuvre d'un revenu de base garanti, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 avril 2021 par M. LeBel (Rimouski).

(Dépôt n° 2533-20210506)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

6 mai 2021

Motions sans préavis

M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec M. Thouin (Rousseau), présente une motion concernant la modernisation des infrastructures et le financement des services de santé et de services sociaux dans la région des Laurentides; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Polo (Laval-des-Rapides), conjointement avec Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. Thouin (Rousseau), propose :

QUE l'Assemblée nationale exprime son inquiétude et sa préoccupation face à la situation ayant cours en Colombie, où des manifestations à l'encontre du gouvernement ont donné lieu à de violents affrontements entre la population et les forces de l'ordre, faisant de nombreux morts, blessés et disparus;

QU'elle joigne sa voix à celle de l'Union européenne qui a jugé prioritaire de mettre un terme à l'escalade de cette violence et d'éviter tout usage disproportionné de la force par les forces de l'ordre;

QU'elle rappelle que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme s'est dit « profondément alarmé » quant à la situation ayant cours en Colombie, notamment dans la ville de Cali;

QU'elle témoigne sa solidarité envers les plus de 25 000 Québécois d'origine colombienne qui vivent des heures d'angoisse;

QU'elle exprime le souhait d'une résolution pacifique de ces événements, fondée sur le dialogue mutuel et le respect des droits humains;

6 mai 2021

QU'enfin, elle observe une minute de silence à la mémoire des victimes et en respect pour leurs familles.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **975** en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Montpetit (Maurice-Richard), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. LeBel (Rimouski), propose :

Considérant les inégalités flagrantes quant à l'accès à la vaccination contre la COVID-19 entre les pays du Nord et ceux du Sud global;

Considérant que l'avancement de la campagne de vaccination au niveau international est à l'avantage de l'ensemble des pays, puisque la pandémie de COVID-19 ne prendra fin que lorsque l'ensemble de la planète aura eu accès au vaccin;

Considérant la tradition québécoise de solidarité internationale;

QUE l'Assemblée nationale salue et appuie la décision du président des États-Unis d'appuyer la résolution présentée à l'Organisation mondiale du commerce visant à suspendre les brevets des vaccins contre la COVID-19;

6 mai 2021

QU'elle demande au gouvernement du Québec de faire pression sur le gouvernement canadien afin que celui-ci vote également en faveur de cette résolution.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 976 en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant la connaissance du français chez les nouveaux arrivants; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Ouellette (Chomedey), conjointement avec Mme St-Pierre (Acadie) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse la région des Laurentides comme une région administrative qui connaît depuis les trois dernières décennies une croissance continue et exponentielle et qui connaîtra notamment une accélération proportionnelle du vieillissement de sa population parmi les plus importantes au Québec;

QU'elle souligne que ces deux particularités amènent des défis importants, notamment au chapitre du financement et de l'organisation de son système de santé et de services sociaux;

6 mai 2021

QU'elle reconnaisse que, bien que les investissements aient repris ces dernières années, la région des Laurentides a accumulé un retard important, puisque les sommes consacrées au financement des services et des infrastructures en santé et services sociaux n'ont pas suivi l'augmentation croissante de sa population;

QU'elle rappelle que cette situation a eu son lot de conséquences sur le développement de services de santé et de services sociaux à la hauteur des besoins des Laurentiens et notamment sur sa capacité de rencontrer les cibles du MSSSQ pour que les Laurentiens reçoivent les soins dans leur région;

QU'enfin, elle souligne l'importance pour le gouvernement du Québec de soutenir la région des Laurentides en misant sur un rattrapage financier et une accélération des projets de modernisation et d'agrandissement de ses centres hospitaliers, dont son vaisseau amiral l'Hôpital régional de Saint-Jérôme.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 977 en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2021-2022 du volet « Relations internationales et Francophonie » du portefeuille « Relations internationales et Francophonie »;

6 mai 2021

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2021-2022 du volet « Protection de la langue française » du portefeuille « Justice »;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires 2021-2022 du volet « Économie » du portefeuille « Économie et Innovation »; puis afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2021-2022 du volet « Développement économique régional » du portefeuille « Économie et Innovation »;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2021-2022 du volet « Loisirs et Sports et saines habitudes de vie » du portefeuille « Éducation »;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2021-2022 du volet « Énergie et ressources naturelles – Hydro-Québec » du portefeuille « Énergie et ressources naturelles »;
- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2021-2022 du volet « Sécurité publique » du portefeuille « Sécurité publique »;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 82, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 10 mars 2020;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 64, Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 79, Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement.

6 mai 2021

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à la motion adoptée par l'Assemblée le 13 avril 2021, il convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2021-2022 du volet « Lutte contre l'intimidation » du portefeuille « Famille »; puis afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2021-2022 du volet « Famille » du portefeuille « Famille ».

À 11 h 02, conformément à l'article 282 du Règlement, M. le président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 11 mai 2021, à 10 heures.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

6 mai 2021

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Nadeau-Dubois (Gouin) :

(Vote n° 974)

POUR - 118

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	(Groulx)	(Chapleau)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	Tremblay (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellette (IND)	Weil (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Perry Melançon (PQ)	Zanetti (QS)
Ciccione (PLQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)	
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)	
	(Champlain)	(Berthier)	

6 mai 2021

Sur la motion de M. Polo (Laval-des-Rapides), conjointement avec Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. Thouin (Rousseau) :

(Vote n° 975)

(Identique au vote n° 974)

Sur la motion de M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Montpetit (Maurice-Richard), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. LeBel (Rimouski) :

(Vote n° 976)

(Identique au vote n° 974)

Sur la motion de M. Ouellette (Chomedey), conjointement avec Mme St-Pierre (Acadie) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 977)

(Identique au vote n° 974)
